

À la demande de plusieurs organisations syndicales, Jean-Pierre Sueur est intervenu auprès de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, au sujet des effectifs de la Police nationale dans le département du Loiret.

Dans une lettre, Bernard Cazeneuve lui a répondu : *« Il ressort des informations dont je dispose qu'au 30 septembre 2015, les services de police implantés dans le Loiret regroupaient au total 916 policiers et adjoints de sécurité (ADS). Les mouvements de personnels connus à ce jour laissent prévoir que les effectifs s'établiront à 924 policiers et ADS à la fin du premier trimestre 2016.*

*S'agissant plus particulièrement de la direction départementale de la sécurité publique du Loiret, elle comptait 610 policiers et ADS au 30 septembre 2015. D'ici fin mars 2016, 13 départs de policiers seront compensés par 19 arrivées dont 4 gardiens de la paix stagiaires de la 234ème promotion. De plus, au sein du corps de commandement, 6 postes ont été ouverts pour une affectation en début du mois de janvier 2016.*

*Comme vous le savez, le Gouvernement a mis fin à l'application de la révision générale des politiques publiques (RGPP) dans la police et la gendarmerie nationales qui avait occasionné la suppression de 13 700 postes entre 2007 et 2012. »*

Ces réponses du ministre ne prennent évidemment pas en compte les nouveaux postes de policiers annoncés par le président de la République devant le Congrès le 16 novembre dernier.

> La [lettre de Bernard Cazeneuve](#)